

COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN DE MONTPLAISIR

du 16 Novembre 2016

Etaient présent(e)s :

Mme FADDA et Mme ALAUX

Mmes CABIROL, CHAPUIS, CHAZELMARTIN, VIGNOZZI, LEVALLOIS.

Mrs ROCHE, CHAPUIS, ALBALADEJO, IVORA, LOUVET, ENGEL.

Absente, Mlle KHADRI, retenue à un autre Conseil Citoyen.

Le secrétariat est assuré par Mme LEVALLOIS.

1- Validation du Compte rendu de la séance du 28 septembre 2016 :

Pas de commentaire à propos de ce compte-rendu, il est donc validé.

M. Chapuis demande s'il ne serait pas plus pratique que l'auteur d'un compte-rendu l'envoie lui-même aux membres du conseil. Ce sont des informations à diffuser, d'éventuelles corrections pourraient avoir lieu une fois que tout le monde les auraient lues,. Cela pourrait éviter certains retards voire certains dysfonctionnements.

Mme Cabirol clarifie ce point en précisant la procédure : C'est la coordonnatrice qui diffuse aux membres du Conseil Citoyen, c'est elle qui est donc la première destinataire du compte-rendu qu'elle remonte à Melle Khadri qui apportera éventuellement une réponse ou une précision via les services concernés.

Mme Chapuis précise qu'elle ne voit plus de compte-rendu du Conseil citoyen de Montplaisir sur le site de la mairie, le dernier date du mois d'avril. Qu'en est-il ?

2- Les permanences :

Mme Cabirol rappelle qu'il avait été décidé de tenir une permanence par mois le mercredi. Le tableau n'étant plus à jour, il sera réactualisé, chacun s'inscrira sur le planning prochainement.

D'autre part elle relate qu'elle a été appelée à la mairie annexe en urgence, des personnes souhaitent voir un membre de la permanence du Conseil Citoyen et remettre une pétition. Elle a été prise à parti violemment par 3 personnes habitant Réveillon.

La lecture de cette pétition est faite aux membres du Conseil par Mme Alaux.

M. Louvet et Mme LEVALLOIS déclarent ne pas être au courant et dénoncent la violence et le procédé.

M. Albaladéjo indique que cela montre le malaise de certains habitants de Réveillon.

Mme Alaux informe qu'il a été proposé une réunion en présence de M. le Maire aux auteurs de cette pétition.

Mme Levallois note que les thèmes déclinés dans la pétition sont les mêmes que certains évoqués en Conseil citoyen depuis un an, et pour lesquels il n'y a eu aucune avancée.

Elle indique également que les emplacements des sorties des garages réservés sur la chaussée rendent les conditions de stationnement plus difficiles.

Mme Fadda précise que les aménagements du stationnement ont été faits en conformité avec le code de la route.

M. Louvet dit qu'il y a des manquements, il n'y a aucun panneaux annonçant certains giratoires allée de Réveillon.

Il évoque les problèmes de gestion des espaces verts : On ne replante pas lorsqu'il manque juste quelques plantes, mais il a été consacré du temps et des crédits pour réaménager complètement 2 giratoires dans des endroits non passagers impasse du Chabali et à l'extrémité de l'allée de Réveillon. Un bon entretien avec quelques plantations supplémentaires paraissait suffisant pour ces espaces en excellent état en juin 2014. L'entretien de la « coulée verte » n'a pas été programmé et les mauvaises herbes prolifèrent, recouvrant les plantes méditerranéennes sans intervention du service des espaces verts.

Mme Fadda rappelle que le service des espaces verts est soumis aux nouvelles réglementations quant à l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement.

Mme Chapuis indique qu'il existe des plantes méditerranéennes qui ne nécessitent ni arrosage ni d'entretien et sont cependant florifères et ornementales.

M. Louvet présente un panneau « fait maison » pour inviter les habitants à maintenir en bon état de propreté les espaces réservés aux containers à déchets. Ce type de panneau a été demandé plusieurs fois en mairie par l'intermédiaire du Conseil citoyen, sans résultat.

M. Roche rappelle qu'il n'a toujours pas eu de réponse à son dossier envoyé en Octobre 2015 concernant la dangerosité de la rue Jonquières.

M. Louvet précise que c'est le manque de réponse qui excède les riverains.

Mme Levallois reprend les problèmes liés à la sécurité sur Réveillon. L'accès aux emplacements réservés aux poubelles se fait toujours par la route, certes, ce système facilite le travail des techniciens mais l'accès des usagers est dangereux, il a été déjà demandé les aménagements nécessaires pour qu'il se fasse par l'arrière de l'emplacement, à l'abri de la route.

D'autre part la circulation rue de Bacchus est dangereuse, elle est en sens unique remontant alors que des enfants y jouent en dévalant la pente en skate, patinette, vélo, à contre-sens, la rue est leur seul terrain de jeux. Il semblerait opportun que la police municipale passe dans cette rue aux heures « chaudes » entre 18h et 20h et même bien plus tard l'été (problèmes de stationnement, de musiques fortes liées aux voitures en attente, voitures et vélos à contre-sens.....)

Mme Alaux promet de faire remonter.

3- Installation d'une boîte postale à Réveillon :

Mme Cabirol informe qu'une boîte postale sera prochainement installée avenue de Réveillon, vers la station de bus, un plus pour les habitants.

4- Féeries de Noël

Comme l'année passée, la mairie organise les féeries de Noël dans les quartiers. Il y aura tout d'abord des ateliers de décoration, la décoration du sapin, puis le passage de la calèche du Père Noël avec distribution de bonbons. Cette année, une mini ferme sera installée pour la demi-journée dans certains secteurs. Les dates et lieux vous seront diffusées bientôt.

5- Fréquences de réunion du Conseil Citoyen :

Mme Cabirolo rappelle que la fréquence des réunions du Conseil citoyen en présence de Mlle Aïcha Khadri avait été proposée tous les 2 mois, sachant qu'il y a également la possibilité de se réunir sans elle.

6- Démission :

Mme Chazelmartin nous fait part de sa démission du conseil citoyen, elle déménage de Narbonne. Elle tient à nous dire qu'elle est satisfaite de son expérience au Conseil citoyen.

7- Questions diverses :

***Ligne de bus :** M. Albaladéjo évoque le changement d'itinéraire de la ligne de bus (E) desservant Réveillon. Il ne passe plus vers le cinéma ! Les jeunes sont principalement touchés par cette mesure.

Mme Levallois ajoute qu'il n'y a plus d'arrêt également desservant la zone commerciale de Casino.

Mme Alaux le fait remonter.

***Carrefour dangereux :** M. Chapuis demande qu'il soit mis au prochain ordre du jour la sécurisation d'un carrefour dangereux situé à Roches Grises (intersection de la rue des genêts, rue des acanthes et rue des cystes).

***Fissures :** M. Louvet alerte au sujet de fissures relevées dans le petit jardin d'enfants à Réveillon. Prévenus à temps, les services techniques pourront faire jouer la garantie auprès du constructeur.

***Travaux chemin des fours à chaux :** M. Ivora indique que dans le cadre des travaux de réfection du chemin des Fours à Chaux, le revêtement a bien été réalisé.

Levée de la séance 20h avec un moment de convivialité : Mme Chazelmartin nous offre l'apéritif, nous l'en remercions.